Image not found or type unknown

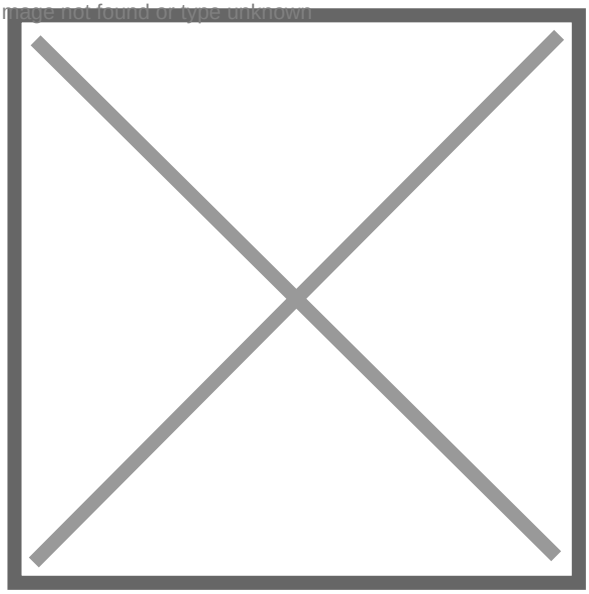

Une personne s'est introduite sur ma terrasse en mon absence

Par **judithmai**, le **12/04/2008** à **17:14**

Bonjour,

Une personne étrangère, peut être du personnel chargé de contrôler l'évacuation des chenaux ou autre , s'est introduite sur ma terrasse, en mon absence et sans mon autorisation, cassant au passage un pot de fleurs. J'habite au dernier étage et ma terrasse n'est accéssible que par les toits.
Cela est très déstabilisant de savoir que quelqu'un peut s'introduire chez vous. Je souhaite engager des poursuites sur ce fait .

Pouvez vous me dire si cela est une violation de domicile ?

Et quelle action légale puis je entreprendre contre cette personne pour qu'une pareille situation ne se reproduise plus.

Je vous remercie sincèrement de votre réponse .

Par **julian45**, le **12/04/2008** à **17:46**

bonjour, aller deposer une plainte a la police ou gendarmerie, vous aurez un recours et même un remboursement du pot de fleurs si vous trouvez la personne responsable de ça.
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés